



Protocole pour les cours de danse Venez Danser Le Swing

Application des gestes barrière

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Aussi, afin d'assurer la sécurité de toutes et tous au maximum, VDLS met en place des règles sanitaires strictes en fonction des directives gouvernementales et sont susceptibles d'évoluer. Elles s'appuient sur la continuité de la pratique des gestes barrières, de protection et de distanciation physique.

Engagement de VDLS

- L'entretien des locaux est assuré par les services de la mairie.
- Entre chaque heure de cours, les sanitaires seront désinfectés
- Le mobilier non nécessaire sera retiré
- Distanciation délimitée par deux longueurs de bras, absence de marquage au sol dans une salle communale
- Prise de température à l'entrée de la salle

Professeurs et membres de l'association

- Seules les personnes en charge de l'accueil seront habilitées à être derrière la banque d'accueil
- Les professeurs seront les seuls à manipuler la sono et le matériel de diffusion sonore. Ils ne pourront interagir physiquement avec les adhérents.
- Tous les membres de l'association porteront un masque avec possibilité néanmoins de le retirer pendant le cours.

Comportements individuels

Chaque usager (adhérents, professeurs, membres du bureau de l'association) devra :

- Apporter son propre matériel (serviette, stylo, gourde.....) et arriver en tenue de danse
- Les danseurs ne pourront plus entrer à l'avance et devront quitter la salle de danse dès la fin du cours
- Etre ponctuel, ne pas se regrouper devant la porte et respecter les consignes
- Rester dans sa voiture s'il est en avance afin d'éviter les attroupements
- Déposer ses affaires sur la chaise mise à disposition dans sa zone de danse
- Ne pas venir en cas de symptômes

Les cours de danse

Déroulement d'un cours de danse

- Le port du masque est obligatoire. Possibilité néanmoins de l'enlever durant le cours si gêne respiratoire
- Tout cours sera soumis à une inscription préalable (nombre maximal de personnes autorisées)
- Une liste sera conservée à minima 15 jours afin de pouvoir tracer les contacts avec une personne éventuellement infectée par la Covid-19.

Tout usager s'engage à prévenir l'association VDLS en cas de symptômes (déclarés avant ou après les cours) et ne pas venir en cas de doute. Merci de respecter ce protocole sanitaire.

Plus de détails sur le site www.venez-danser-le-swing.fr

